

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT DU DOUBS  
 CANTON : Montbéliard-Ouest  
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard  
 COMMUNE : BAVANS (25550)  
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

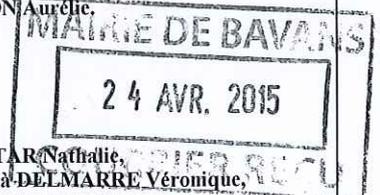


N° 17/2015

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 01/04/2015	L'an deux mil quinze le neuf avril à vingt heures,
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 09/04/2015	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de : <b>Madame Agnès TRAVERSIER, Maire</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 27 Ayant donné procuration : 5 Absent excusé : 0 Absent : 0</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, LALLAOUA Nora, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, MAKSOUH Mourad, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Elisabeth, LOUYS Jean-Pierre. <i>Étaient représentés :</i> GIRARD Jean-Claude, MULLER-FRAS Stéphanie, BEDEZ Christian, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie
<b>OBJET :</b>  <i>Vente parcelle section B213 à M. WETZEL Denis</i>	<i>Procurations données :</i> GIRARD Jean-Claude a donné procuration à ATAR Nathalie, MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à DELMARRE Véronique, BEDEZ Christian a donné procuration à LIPSKI Jean-Pierre, GORGULU Alpay a donné procuration à DURY Bernard, PLANÇON Aurélie a donné procuration à JELIC Céline.
<b>RÉSULTAT DU VOTE :</b>  - <i>Pour : 27</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstentions : 0</i>	Monsieur <b>Jean-Pierre LIPSKI</b> est nommé secrétaire de séance.



**Le Conseil Municipal, par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,** vu le rapport de la Commission « Urbanisme – Travaux – Forêt - Cimetière » du 31 mars 2015, **décide** de céder à M. WETZEL Denis domicilié 69 C rue de Montbéliard – 25150 PONT DE ROIDE, la parcelle de terrain cadastrée ci-dessous :

- Section B n°213, lieu-dit « La Lavière », contenance 19 ares,  
Prix 670 €.

Les frais notariés et de bornage sont à la charge de l'acheteur.  
 Charge à l'acquéreur de désigner son notaire pour dresser l'acte.

Fait et délibéré à Bavans, le 09/04/2015  
 Ont signé au registre tous les membres présents.  
 Pour extrait conforme



**DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE**  
 Transmise à la Préfecture le 09/04/2015  
 Publiée le 09/04/2015  
**DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Maire